

*Département de la SOMME
Arrondissement de MONTDIDIER
Canton de MOREUIL
Mairie de DOMART-sur-la-LUCE*

Nbre de conseillers : 10
Nbre de présents : 5
Nbre de représenté(s) : 2
Nbre d'absent(s)/excusé(s) : 3

Date de convocation : 31/01/2019
Date d'affichage : 08/02/2019

EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS du Conseil Municipal du 5 février 2019

Le quorum n'ayant pas été atteint lors de la séance du 29 janvier 2019, une nouvelle convocation du Conseil Municipal a été faite en vertu de l'article L.2121-17 du CGCT.

Le cinq février deux mille dix-neuf à dix-neuf heures, le Conseil Municipal s'est réuni, dans la salle de la Mairie, sous la présidence de Monsieur Frédéric BINET, Maire.

Etaient présents : Mme ALLIOTE Sophie - M. BINET Frédéric - M. GAUDRILLER Patrick
M. SALOME Marc - M. WALLET Jacky

Etaient représentés : Mme SALOME Marc (Pouvoir à M. Jacky WALLET) - M. PERRIN
Sébastien (Pouvoir à Mme ALLIOTE Sophie)

Etaient excusé(s)/absent(s) : M. CARON Yves - M. BOILEAU Florent - Mme CADET Vinciane

Mme CHAVERON Colette est nommée secrétaire de séance.

Objet : Mise aux normes PMR Salle des Fêtes - remplacement portes d'entrée

Monsieur Jacky WALLET, Adjoint au Maire rappelle aux membres présents l'engagement de la commune du programme Ad'ap.

Le projet étudié porte sur le remplacement des portes d'entrée de la salle des fêtes pour la mise en conformité PMR.

Les travaux ont été estimés à la somme de 8 275,17 € HT / 9 930,20 € TTC. (estimation Labelbaie à Villers-Bretonneux).

Ces travaux peuvent faire l'objet d'un financement de l'Etat au titre de la DETR 2019.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Accepte de changer les portes d'entrée de la salle des fêtes
- Sollicite une subvention auprès de l'Etat au titre de la DETR 2019
- Autorise Monsieur le Maire à signer tout document afférent à ce dossier
- Décide que la dépense sera inscrite au budget primitif 2019 en section d'investissement.

Fait et délibéré, en séance, les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme

Le Maire,
Frédéric BINET